

# FLASH INFOS



## Enquête internet

La situation à Lévis aujourd'hui est très inégale entre les différents foyers selon leur situation géographique. Le réseau est entièrement filaire à ce jour et Lévis est raccordé au central du Mesnil-St-Denis, relativement proche de Girouard mais éloigné du Bois St Pierre par exemple, d'où des disparités importantes d'une adresse à l'autre !

Les statistiques suivantes nous ont été communiquées :

- ADSL à 512 kbit/s : 100% des foyers éligibles
- ADSL à 1Mbit/s : 86% éligibles
- ADSL à 8Mbit/s : 8% éligibles

Par ailleurs, 41,3% des personnes ont choisi le dégroupage total (ces personnes se sont donc détachées de l'opérateur historique).

Afin de mieux appréhender la réalité « terrain », nous vous proposons une petite enquête qui nous permettra de mieux comprendre vos attentes et votre situation d'accès à Internet.

Il est très important que vous répondiez massivement et précisément au questionnaire. Nous pourrions plus facilement défendre nos intérêts auprès de France Télécom et des fournisseurs d'accès.

Merci d'avance d'y consacrer quelques minutes.



## Concours illuminations

Cette année encore vous êtes tous invités à participer au traditionnel concours d'illuminations de Noël.

Trois prix d'une valeur de 100 euros environ chacun récompenseront cette année :

- la plus belle composition individuelle (maison ou jardin),
- l'originalité
- le plus bel élément décoré (porte, fenêtre, balcon, portail, grille, arbre...)

Vos décors participeront à l'esprit de Noël pour la plus grande joie de tous.

L'inscription est gratuite. Le seul fait de décorer ou d'illuminer sa maison ou alentours,

**du samedi 6 au vendredi 19 décembre**, tient lieu d'inscription. Les illuminations devront être visibles depuis la voie publique dès la tombée de la nuit, jusqu'à 22 heures, pendant toute la durée du concours. Règlement complet disponible en mairie.

## Les chiffres du mois

**Eau potable** Le Syndicat Intercommunal de la Région des Yvelines pour l'Adduction d'Eau (SIRYAE), auquel adhère Lévis Saint Nom, dessert en eau potable 86.635 habitants répartis sur 51 communes.

Il dispose de 5 sources propres qui fournissent 2.775.22 m<sup>3</sup> d'eau traitée et « importe » près de 5.000.000 m<sup>3</sup>.

La consommation moyenne fut, en 2007, de 168 litres par habitant et par jour, soit une baisse de 2,6% par rapport à l'année 2006.

## Editorial

Cela ne vous aura pas échappé, la fin de l'année est particulièrement marquée par la crise financière qui a notamment touché des grands noms du financement des collectivités territoriales.

Vous le verrez, la situation de Lévis-Saint-Nom est à cet égard particulièrement saine et confirme l'intérêt d'une ligne de conduite garantissant un niveau important d'investissements grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des sources de financement extérieures (subventions, partenariats).

Nous poursuivons dans cette voie et réaffirmons l'inscription de nos actions dans une démarche de développement durable en contribuant au développement d'une offre de logements diversifiée et de Haute Qualité Environnementale, avec la construction prochaine de 9 logements locatifs rue de la Gripière. Nous allons aussi rapprocher écologie et économie par un travail fin visant à réduire les consommations énergétiques des équipements publics.

Enfin, il reste un levier important pour lutter contre la crise : « ne pas céder à la sinistrose ». Là encore notre commune est pleine de ressources : alors que les rires provoqués par TBL résonnent encore dans la salle polyvalente, cinéma, musique, loto, sorties et rencontres « gastronomiques » sont au programme... avec en perspective les fêtes de fin d'année que je vous souhaite heureuses.

Anne Grignon Maire

## Le lévissien du mois : Serge Lavergne, Président de TBL

**Vous êtes président de TBL depuis 2005. Tout d'abord parlons d'« Impair et Père » la pièce jouée cet automne, quelles sont vos impressions ?**

Cette pièce écrite par un auteur anglais Ray Coonay, a été jouée en France en 2001, avec Roland Giraud dans le rôle principal. J'ai visionné le DVD et j'ai proposé à la troupe de monter cette pièce, il y a 2 ans. Mais à l'époque, nous n'étions pas en nombre suffisant pour pouvoir la jouer. Cette année, grâce à de nouveaux comédiens, c'était devenu possible. Après les représentations, nous avons eu beaucoup de retours très positifs, et nous avons battu des records d'entrées : près de 1200 spectateurs sont venus nous applaudir durant les 7 représentations.

« Impair et Père » a été une pièce difficile à mettre en place, elle est plutôt longue (2H10) pour du boulevard, et met en scène pas moins de 12 personnages avec beaucoup de seconds rôles très typés. Elle possède un rythme endiablé, qui constitue, avec des dialogues désopilants, sa force comique. D'ailleurs, je préfère le terme de « Comédie » plutôt que « Boulevard ». Le Boulevard a beaucoup évolué depuis les années 60 où les pièces tournaient autour d'un comédien hyper médiatisé, comme Michel Roux par exemple. Les pièces modernes sont plus intéressantes à mon sens car plus riches en rôles.

**Vous avez joué la pièce à Paris au Théâtre du Ranelagh \*, est-ce très différent d'une représentation à Lévis ?**

Oui et non. Le trac ou la préparation avant de jouer sont les mêmes, et je pense que notre grande interrogation concernait l'accueil de la première, par le public. A Paris, il y avait une excitation particulière, c'est sûr, à jouer dans ce beau théâtre, surtout en raison de la magie des lieux : le décorum, les loges, l'es-

pace d'une vraie scène.

Pour les 10 ans de TBL, c'était une expérience fantastique, qui nous marquera collectivement et individuellement de longues années, même si la logistique pour une petite équipe comme la nôtre était lourde (démontage, remontage et démontage à nouveau des décors, en 30 heures).

**Comment fonctionnez-vous pour le choix des pièces, la mise en scène, le casting ?**

Pour le prochain spectacle, j'ai proposé que chacun des 17 membres de notre association choisisse une pièce et la défende devant le groupe, 3 ou 4 seront retenues collectivement puis nous élirons celle que nous jouerons l'année prochaine.

En ce qui concerne la mise en scène, elle incombe à Maryse Benadava, à Michel Des-

de travail ?

Le casting se met en place assez naturellement entre le besoin de faire tourner les rôles féminins et le peu d'hommes dans la troupe.

Nous sommes toujours à la recherche de comédiens, notamment des hommes et des jeunes, même débutants.

Un dernier mot ?

Chaque année, nous reversionons une partie de notre recette au CCAS de Lévis et à une association qui œuvre pour les enfants. Cette année, nous avons choisi l'association du Docteur Souris. Elle offre du matériel informatique pour les enfants hospitalisés pendant de longues périodes afin qu'ils communiquent avec leurs parents et avec le monde extérieur via internet. Vive le théâtre et à l'année prochaine !



seaux ou à moi-même. Peut-être un jour, ferons-nous appel à un metteur en scène professionnel afin de s'inspirer de sa méthode

\* Théâtre du Ranelagh : 5, rue des Vignes Paris 16ème. Il a été construit en 1894 et était à l'origine un salon de musique en chêne sculpté de style néo-renaissance.

## Vacances scolaires de Noël

Samedi 20 décembre 2008 au lundi 5 Janvier 2009

### Les Petits Câlines

#### Vacances de Noël

##### Fermeture du Centre

Le Centre de loisirs sera normalement fermé pendant les vacances de Noël, du 20 décembre 2008 au 4 janvier 2009. Cependant, les personnes qui souhaiteraient une ouverture exceptionnelle (au moins 8 enfants présents le même jour) doivent s'inscrire auprès de Caroline RIMBAULT, directrice de l'Accueil de Loisirs, avant le 1er décembre (01.34.61.88.12 ou 06.32.54.82.05).

#### Expo-vente de livres pour enfants

L'Ecole des Sources organise le vendredi 28 novembre une vente de livres d'enfants. 20% de la recette seront affectés à la bibliothèque de l'Ecole. Noël approche, laissez-vous tenter, un livre sera toujours un beau cadeau. L'exposition se tiendra dans les locaux de la cantine scolaire, de 15h30 à 19 heures



## Le TBI ou Le Tableau Magique !

A la rentrée de septembre, les élèves de Liliane Lavergne (CM1/CM2) ont eu la surprise de découvrir une nouvelle installation dans leur classe : un Tableau Blanc Interactif (TBI).

Mais qu'est-ce que c'est, au juste, un TBI ? Techniquement, il est composé des éléments suivants : un tableau, un vidéo projecteur, un ordinateur, un stylet (faisant office de craie), une tablette de préparation et des logiciels. Le choix s'est porté sur un équipement dédié spécifiquement aux écoles avec des logiciels conçus par des enseignants. Le TBI n'est pas un gadget de plus, il représente un nouveau support pour une pédagogie plus attractive et interactive et il stimule davantage les élèves. Concrètement, l'enseignant peut préparer ses cours à l'avance, passer d'une matière à une autre, sauvegarder des corrections, intégrer des images ou des vidéos aux leçons via internet mais aussi déplacer des objets dessinés, les redimensionner, les colorer ou les faire pivoter. « Avec des classes à double niveau, c'est un outil génial et un gain de temps futur indiscutable pour la préparation des cours et pendant celui-ci. Je découvre des fonctionnalités et des astuces tous les jours. » nous explique Liliane Lavergne, volontaire pour l'expérimentation. Les enfants sont unanimes : « C'est génial ».

L'opération a bénéficié d'un cofinancement entre la commune (5 500 euros) et le Conseil Général des Yvelines (2 000 euros), l'association La Récré ayant fourni l'imprimante.

Nul doute que cet équipement va se généraliser en France. Aujourd'hui 8000 TBI sont installés dans notre pays, un taux d'équipement bien inférieur à nos voisins anglais qui en dénombre près de 350000. A Lévis Saint Nom, le succès de cette première expérience initiée par la commission scolaire municipale pourrait progressivement se généraliser dans les autres classes de l'Ecole des Sources. Enseignants et élèves sont déjà prêts.



## Entretien avec Jean-Pierre Morel, maire-adjoint chargé des finances

**Dans le contexte de la crise financière mondiale, certains d'entre nous peuvent s'interroger légitimement sur son impact sur les finances communales et le niveau d'endettement de la commune de Lévis.** JPM : La maîtrise des dépenses de fonctionnement (frais de personnel, charges de gestion courante) associée à l'engagement d'investissements importants mais compatibles avec nos capacités de financement, contribuent depuis des années à maintenir nos finances communales parfaitement saines.

Fin 2008, la commune de Lévis est très faiblement endettée :

Concernant le Budget Commune, les emprunts contractés pour réaliser les travaux de voirie communale arriveront à terme en 2010, avec comme échéances de remboursement : 2009, 3 emprunts : 13 438 €/an

2010, 1 emprunt : 1 791 €/an

Concernant le Budget Assainissement, 4 emprunts à taux zéro, contractés pour réaliser les travaux de la 3ème tranche de la route d'Yvette et la création du réseau sous-pression dans les hameaux arriveront à terme en 2022, avec comme échéances de remboursement :

2009 à 2011, 4 emprunts : 15 147 €/an

2012 à 2018, 3 emprunts : 12 352 €/an

2019, 2 emprunts : 3 139 €/an

2020 à 2022, 1 emprunt : 1 953 €/an  
S'inscrivant dans cette ligne de conduite, la municipalité s'attachera, dans les années à venir, à réaliser un programme de travaux ambitieux en s'appuyant au maximum sur :

- l'autofinancement dégagé par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement,
- l'optimisation des financements publics (subventions).



C'est avec beaucoup de respect que les enfants présents ont assisté à la commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts



11 novembre, cérémonie du souvenir à Lévis Saint Nom

## Les gagnants du concours des maisons fleuries

Le Comité des fêtes a profité de la fête de l'automne pour distribuer les cadeaux aux gagnants du concours

1er prix : M. et Mme Furet rue de l'église

2ème prix : M. et Mme Boucher rue de la fougère

3ème prix : Mr. et Mme Giroux rue des châtaigniers



## Conseil municipal du 26 septembre 2008

Prochains conseils municipaux les 23 octobre et 18 décembre

### Signature du marché relatif aux travaux de mise en conformité électrique sur les bâtiments communaux

La société Electroclim de St Rémy-les-Chevreuse effectuera les travaux de mise en conformité pour un montant de 32.251,34€ TTC afin de lever les observations identifiées par l'APAVE, agence de contrôle.

### Signature du marché relatif à l'étude d'aménagement et de sécurisation de la voirie

Cette étude portera sur des sections de voirie à Girouard et Routes d'Yvette et de Maison Blanche.

La société EGIS Aménagement réalisera cette étude pour un montant de 13.156€ TTC.

### Siryae

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'année 2007.

### Assainissement

Adoption de la décision budgétaire modificative n°1.

### Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) sur le territoire communal

Le conseil institue sur l'ensemble du territoire communal, la PVR. Cette dernière concernera les travaux d'aménagement ou de réalisation d'une voie, la réalisation des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement et les études nécessaires à ces réalisations. Des délibérations spécifiques à chaque voie devront préciser les travaux et le montant de la participation par mètre carré de terrain à la charge des propriétaires fonciers.

### Poste d'adjoint technique territorial

Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps complet.

### Avenant au contrat d'assurance conclu avec Groupama

Le conseil municipal approuve les termes de l'avenant.

### Avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise Degremont relatif à la maintenance du réseau d'assainissement sous pression.

Approbation de cet avenant, qui a pour objet d'inclure l'entretien d'un nouveau poste d'injection, d'ajouter du linéaire de réseau sous pression, de modifier en conséquence le détail estimatif et le montant du marché, passant de 101.157,4 € HT à 105.529,83€ HT, conformément aux dispositions du marché initial.

### Subvention à l'association Aimer lire en Haute Vallée de Chevreuse

Le conseil municipal attribue à l'association une subvention supplémentaire de 200€ (500€ ont déjà été versés en 2008), ce qui représente au final une participation à hauteur de 0,40 € par ha-

bitant pour l'organisation de la 8ème édition du Livre de la Jeunesse de la Haute Vallée de Chevreuse. L'école des Sources participera à cette manifestation.

### Questions diverses

- Le cabinet KPMG présentera, courant octobre, aux conseils municipaux des communes du parc ses conclusions concernant le projet d'intercommunalité sur le périmètre du parc actuel.

- Mme le Maire remercie Mme Amiot pour la cession gratuite d'un terrain de 1500m2 en vue d'équiper la station d'épuration d'un bassin tampon.

- «Les Rondes de Lévis», course à pied organisée par l'association Azimut Aventure, a rassemblé une centaine de participants. Une 2ème édition est prévue l'année prochaine.

- Les commissions de travail thématiques constituées par le PNR se réuniront d'octobre à décembre.



Cette année, commandez votre **sapin de Noël** à La Récré, pour vous, votre famille, vos amis...  
**Livraison à domicile!**  
Détails à suivre dans votre boîte aux lettres

**La Récré**

Notre LOTO, agrémenté de quizz sur le thème de la bande dessinée, a permis à de nombreux gagnants de se partager un ipod touch, une machine à pain et des hélicoptères radio télécommandés.  
Prenez date de notre prochaine soirée le 30 janvier, soirée spéciale jeux vidéo et jeux de société.

**N'oubliez pas de commander vos sapins de Noël.**



**TBL Lévis** **Le Boulevard de Lévis**

La troupe de théâtre remercie chaleureusement son fidèle public qui lui a fait l'honneur et le plaisir de venir l'encourager à Lévis Saint Nom et également à Paris, à la représentation du théâtre du Ranelagh.  
Ce fut une magnifique façon de fêter nos 10 ans, puisque pour la première fois, nous avons dépassé le seuil des 1000 entrées. Nous avons été sensibles à votre accueil et à vos remarques souvent élogieuses. Cette tribune qui nous est offerte dans le Lévis info est pour moi qui suis, depuis quelques années, le président de cette troupe, l'occasion de dire à tous mon profond attachement et ma sincère admiration pour chacun d'eux. Continuez à vous amuser sur scène, restez complices et solidaires, et le pari de nous propulser vers les 20 ans de TBL, ne sera plus pure utopie.  
Serge Lavergne



TBL «Impair et Père»

**Un Village Pour Y Vivre**

Premier café littéraire à Lévis-Saint-Nom : «Un Village Pour Y Vivre» vous invite à nous retrouver tous autour des livres et d'un café pour écouter, échanger, partager des moments forts de lecture.  
Alors rendez-vous le **samedi 22 novembre de 10h 30 à 12 heures** dans la petite salle polyvalente d'Yvette accompagné ou non de votre coup de coeur.»

**SOIREE SAINTE CECILE**

**CONCERT**  
**22 Novembre 2008**

HARMONIE MUNICIPALE DE LEVIS SAINT NOM

**Centre Polyvalent d'Yvette**  
**18H00**

Entrée Libre

Renseignements et réservations  
harmonie.levis@free.fr  
01.34.61.19.29.  
01.34.85.91.61.



Rodez septembre 2008

**Les Membres du Club des Jeunes d'Autrefois**

ont passé 8 jours en Aveyron, dans un centre de vacances d'une très bonne qualité et ont bénéficié d'un accompagnement remarquable ainsi que d'une restauration soignée et appréciée.  
Cela s'est passé à Pont Les Bains, non loin de Rodez, dans un vallon blotti au pied des Causses, à proximité des Gorges du Tarn. Nous avons pu admirer le Gouffre de l'Aven Armand après un déjeuner raffiné dans un Logis de France 3 cheminées, puis le soir une initiation aux danses locales telle la bourrée. Œuvre plus aérienne, nous avons contemplé la splendide technique du Pont de Millau. Huit jours très occupés pour tous nos amis qui, tout au long du voyage, ont fait preuve d'un grand dynamisme. Nous rappelons à tous nos adhérents, ainsi qu'à leurs amis, que le 20 Novembre prochain, nous avons notre repas de fin d'année dans la grande salle polyvalente, repas gastronomique, avec animation par un artiste du César Palace de Paris et notre D.J. habituel.

**L'AMICALE**

**Sortie culturelle du 25 octobre**  
**Visite de Milly la Forêt le matin**  
la chapelle Saint Blaise décorée par Jean Cocteau, installée dans cette bourgade en 1947. Cet édifice est appelé aussi chapelle Saint Blaise des Simples (plantes médicinales), la spécialité locale. Notre promenade s'est poursuivie jusqu'au déjeuner : château, lavoirs, maison du poète et halle du XVe siècle où se tient depuis, chaque jeudi, le marché. Pause au restaurant Le Cygne (très bonne table).  
**Courances.**  
L'après midi, notre guide nous a fait découvrir ce château Louis XIII, propriété de la famille de Ganay. Nous avons visité ensuite le parc Renaissance qui compte 14 sources, 17 pièces d'eau et des arbres magnifiques à l'automne, enfin, un tour dans le jardin japonais comblait celles et ceux épris de beaux paysages.  
**Sente du Marchais le 15 novembre**  
Les abords du mur de l'ancien château sont envahis par la végétation. L'AMICALE y mettra bon ordre ; une autre vie de château !



Sortie culturelle de l'AMICALE

**F2L** **Convocation** à l'Assemblée générale de l'Association F2L  
L'assemblée générale aura lieu le **mardi 2 décembre à 20h45**, salle d'Yvette. Adhérents de l'association, vous y êtes chaleureusement conviés. Nous clôturerons la séance autour d'un verre. Une convocation individuelle vous sera transmise ultérieurement.  
**Bienvenue à Nathalie Petrescu** qui a pris le relais d'Alix de façon impromptue et qui assure dorénavant, les cours de danse et de stretching. Vous êtes un peu plus nombreux, cette année 2008/2009, à participer aux activités de danse, de piano et de stretching. L'équipe de F2L vous en remercie.  
Le cours de piano affiche complet. En danse modern'jazz, un cours d'ado fonctionne à nouveau. Quelques places sont disponibles.  
**Prochaine manifestation**  
Le **samedi 17 janvier à 20h30**, F2L vous propose, comme les années précédentes, de venir écouter des **groupes de jazz** dont «Rock Session» fait la promotion. Ambiance conviviale autour d'un verre, d'un plat. 3heures de Jazz assurées !

**Cinéma et concert, vendredi 21 novembre à 20h30, salle polyvalente**



**Projection du film muet «la Terre» (1930) et improvisation musicale de Gaël Mevel, pianiste**, qui seront suivies d'un souper léger (5€ l'entrée). Cette soirée est organisée avec l'Association Hélium (actions artistiques en vallée de Chevreuse) en marge de la 4ème édition des parcours d'ateliers d'artistes qui se déroulent les 15, 16, 22 et 23 novembre prochains.  
«La terre», oeuvre de Dovjenko, réalisée en 1930, est un des plus beaux films de l'histoire du cinéma. Il parle avec humanisme et avec des images d'une incroyable beauté, de la vie, de la mort de paysans russes au moment du partage des terres.  
Gaël Mevel est pianiste et compositeur. Sa curiosité l'amène à développer un langage aux frontières de l'improvisation, des musiques contemporaines et du jazz.

Compositeur, il crée un univers original, sensible. Improvisateur, il développe un langage à la fois sensuel et austère, un langage né du silence. Il travaille également pour la danse et le cinéma (Centre Pompidou, festival du film de La Rochelle).

Le projet sur «La terre» est une commande du musée d'Orsay.  
Réservation : 06 61 41 96 92



**Le Comité des fêtes**

organise le réveillon de la **St Sylvestre** **mercredi 31 décembre, à partir de 20H45.**  
Repas et soirée dansante vous sont proposés aux prix suivants : adulte 65 €, enfant 45 €.  
Réservation au 06 88 73 77 45

**Église de Lévis-Saint-Nom**  
Festival de la Haute Vallée de Chevreuse 2008  
**Dimanche 23 novembre**  
19h



**Joute à deux Organistes**  
Martin Baccé & Baptiste-Florian Made-Ouzard



L'Harmonie fête l'automne avec le Comité des Fêtes



Brocante le jour de la fête de l'automne les 27 et 28 septembre

## inscriptions sur la liste électorale de Lévis Saint Nom

Pour pouvoir voter, il est impératif de s'inscrire sur la liste électorale **Quand s'inscrire ?**

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2008. La personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars 2009, après la révision annuelle des listes électorales (entre le 1er septembre 2008 et le 28 février 2009).

### Pièces à fournir

- le formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français (disponible en mairie ou sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)),
- une photocopie de la pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription (et présenter l'original de la pièce d'identité),
- selon le cas, un justificatif de domicile ou de résidence à Lévis ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans,
- si la personne souhaitant s'inscrire habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'elle habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

### Attention !

Les fichiers permettant l'inscription d'office des jeunes de 18 ans pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier que l'on est bien inscrit.

## Dates à retenir Novembre

15/16 et 22/23 : Parcours d'ateliers d'artistes, portes ouvertes, animations artistiques et culturelles dans tout le Parc

**Vendredi 21** : Cinéma et concert, salle Polyvalente (Helium et Commission Animation)

**Samedi 22** : Café littéraire, 10h30 à 12h, petite salle polyvalente (Un Village Pour Y Vivre)

**Samedi 22** : Concert de la Sainte Cécile, 18h, salle Polyvalente (Harmonie Municipale)

**Dimanche 23** : Joute à 2 organistes, 19h à l'Eglise (EOL)

**Vendredi 28** : Expo-vente de livres pour enfants, 15h30 à 19h (Ecole des Sources)

## Décembre

**Mardi 2** : Assemblée générale F2L, salle polyvalente, 20h45

**Samedi 13** : Repas de fin d'année (CCAS)

**Jeu 18** : Bûche de Noël (Jeunes d'Autrefois)

**Merc 31** : St Sylvestre, à partir de 20h45 (Comité des Fêtes)

## Janvier

**Samedi 17** : Jazz avec « Rock Session », 20h30, salle Polyvalente (F2L)

### Crédit relais immobilier : un guide en ligne

Dans le contexte difficile du marché immobilier actuel, les établissements de crédits ont pris l'engagement, le 21 octobre 2008, de contacter d'ici la fin 2008 tous les souscripteurs d'un prêt relais arrivant à échéance dans moins de 6 mois, ceci afin de leur proposer de «faire le point sur leur situation et d'identifier les difficultés éventuelles afin de rechercher ensemble des solutions personnalisées».

Le site de la Fédération bancaire française (FBF) intitulé «les clés de la banque» propose un mini-guide pratique sur le crédit relais immobilier : <http://www.lescledelabanque.com/>

### «Jazz à toute heure» recherche ses bénévoles !

Le Festival «Jazz à toute heure» fera à nouveau étape à Lévis-Saint-Nom le **samedi 4 avril 2009**.

Pour mettre en place son organisation et compléter l'équipe lévisienne actuelle, nous recherchons des bénévoles : La cuisine, le bar, l'organisation de la salle, l'accompagnement des artistes, la billetterie ... et bien d'autres fonctions, sont autant d'occasions de se faire plaisir et de participer à une belle aventure.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Luc Bucher : 01 34 61 14 46 [luc@jazzatouteheure.com](mailto:luc@jazzatouteheure.com)

### Chiens dangereux : nouvelles dispositions réglementaires

La Loi 2008-582 du 20 juin 2008, publiée au JO du 21 juin, renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux tout en responsabilisant leurs propriétaires.

Le **propriétaire** d'un chien de 1ère ou 2e catégorie doit être **titulaire d'une attestation d'aptitude** sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Les chiens devront être soumis à une «évaluation comportementale» renouvelée périodiquement. En cas de non présentation au maire (de la commune de résidence) de l'attestation d'aptitude au moment de la déclaration administrative de l'animal, le maire aura la possibilité de placer l'animal et éventuellement de faire procéder à son euthanasie au motif d'une «présomption de danger grave et immédiat».

### Les chiens dits dangereux sont classés en 2 catégories :

#### Catégorie 1 : Les chiens d'attaque

Relèvent de cette catégorie les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races : Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (ces deux types de chiens sont communément appelés «pit-bulls») ; Mastiff, communément appelés «boer-bulls», Tosa.

#### Catégorie 2 : Les chiens de garde et de défense

Les chiens de race, inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture : Staffordshire terrier ; les chiens de race American Staffordshire terrier (Attention : la 2ème catégorie n'inclut pas les Staffordshire Bull Terriers, race plus petite et sans dangerosité avérée) ; les chiens de race Rottweiler ; les chiens de race Tosa.

Relèvent également de la seconde catégorie les chiens ressemblant aux chiens de race Rottweiler, qui ne sont pas inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'Agriculture.

#### Les dispositions de l'article 17 de la loi 2008-582

Les propriétaires ou les détenteurs de chiens dangereux ont jusqu'au **31 décembre 2009** pour obtenir, auprès de la mairie, le permis de détention prévu à l'article L. 211-14 du code rural.

**Les propriétaires ou détenteurs de chiens de la première catégorie disposent d'un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi, soit au plus tard le 21/12/2008, pour faire procéder à l'évaluation comportementale de leur chien.**

Ceux propriétaires ou détenteurs de chiens de la deuxième catégorie disposent d'un délai de dix-huit mois à compter de la publication de la présente loi, soit jusqu'au 21/12/2009, pour faire procéder à cette même évaluation comportementale.

**A savoir** : Tout chien ayant mordu une personne, quelle que soit sa catégorie, devra faire l'objet d'une déclaration en mairie et devra être soumis à une évaluation comportementale.

Les propriétaires de chiens ayant provoqué un accident mortel pourront être condamnés à des peines allant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et à 150 000 euros d'amende.

Le maire pourra également prescrire aux détenteurs de chiens n'appartenant pas aux 2 catégories classées dangereuses mais présentant un risque particulier, par leur taille notamment, de suivre une formation relative à l'éducation canine et de les soumettre à une évaluation comportementale.

### Etats civils

#### Naissances

Matthieu RENAUDIN  
né le 15 Septembre 2008

#### Mariages

Girard Benjamin et Ribault Alice  
le 13 septembre 2008  
Verna Fabrice et Rio Séverine le 20 septembre 2008

### Des délais supplémentaires pour le paiement électronique des amendes

A compter du 1er novembre 2008, les automobilistes bénéficient de délais supplémentaires pour le paiement électronique des amendes. Les contrevenants qui paient leurs amendes forfaitaires par internet ou par timbre dématérialisé dans les postes et les bureaux de tabac équipés, peuvent obtenir un délai supplémentaire de 15 jours (en plus des 45 jours initiaux) pour s'acquitter de leur dette. Pour plus d'infos : [www.service-public.fr/actualites](http://www.service-public.fr/actualites)

Exceptionnellement, la mairie sera fermée le 26 décembre 2008 et le 2 janvier 2009 ainsi que les après-midi pendant les vacances de Noël

### le Coin du jardinier

L'automne n'incite pas à sortir au jardin car les journées sont souvent pluvieuses et froides. De plus le résultat de notre travail ne se verra qu'au printemps suivant.

Il faut cependant terminer les travaux d'hivernage et préparer les plantations pour que le printemps soit encore plus éblouissant dans quelques mois.

### Voici donc les principaux travaux à réaliser :

Récupérer les cannas et toutes les bulbes à la fourche. Couper les tiges et les mettre à sécher avant de les ranger pour l'hiver.

Couper les tiges à 10 cm et arracher les tubercules de dahlias. Ceci peut être réalisé dès que les feuilles commencent à roussir suite aux premières gelées et avant les grands froids. Enlever la terre et conserver les au sec dans une caisse.

Mettre un tuteur pour repérer les plantes qui perdent leurs feuilles l'hiver comme les pivoines et anémones du japon pour éviter de les abîmer avec un outil par la suite.

Faire une première taille des rosiers buissons en rabattant les branches à la même hauteur. Pour les rosiers grimpants cette taille consistera à désépaissir les branches secondaires et à lui redonner une forme.

### Apporter différents amendements aux massifs grâce à :

- l'épandage de cendres de bois de cheminées. Riches en potasse et en nombreux oligo-éléments elles donneront un coup de pouce à la croissance des plantes au printemps.

- l'apport de fumier bien décomposé ou du fumier en granulés qui intervient en favorisant la croissance des plantes mais aussi en améliorant les qualités physiques des sols. Le fumier «donne du corps» aux terres légères et au contraire ameublisse les terres lourdes et argileuses.

**Tondre une dernière fois la pelouse.** Si des arbres ou arbustes sont présents attendre la chute des dernières feuilles ainsi on ramassera en même temps les feuilles broyées par la tondeuse et le gazon.

### Planter

- Les bruyères, les pensées, les chrysanthèmes et les primevères. Mettre en place des bulbes pour le printemps tels que les narcisses, tulipes, crocus et perce-neiges.

- Les arbres et arbustes persistants car le taux de réussite en automne est excellent. En effet les végétaux sont au repos et ne sont pas perturbés par les agressions extérieures. Profitant de l'humidité permanente durant une longue période, les arbres et arbustes s'installeront tranquillement jusqu'au retour du printemps. C'est aussi le meilleur moment pour commencer à tailler ceux déjà en place.  
Daniel

## Vos petites annonces

Jeune retraité, bonne présentation, ponctuel, discret, cherche emploi mi-temps, permis B, étudie toute proposition.  
Tél. : 06 81 68 92 24

**Vend** : batterie 5 fûts : 300€  
Grosse caisse - tom aigu - tom alto - tom basse - caisse claire + 1 cymbale crash et 1 cymbale ride  
Tél. : 06 84 44 52 67

**A vendre**  
Renault Mégane 1,4i 16V coupé jaune année 2000, 140 000 km, très bon état, prix : 3 500 €. Tél. : 06.88.73.77.45

Vous aussi, faites paraître vos petites annonces gratuitement, transmettez les, par écrit, en mairie.

## Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom -  
Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : [www.levis-saint-nom.fr](http://www.levis-saint-nom.fr)  
E-mail : [levis.mairie@wanadoo.fr](mailto:levis.mairie@wanadoo.fr)



### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30  
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h  
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)